



PARLEMENT JURASSIEN
GROUPE SOCIALISTE

Augmenter le taux de survie en cas d'arrêt cardiaque sur le territoire cantonal

La prise en charge optimale d'un arrêt cardio-respiratoire se divise en cinq phases :

1. Appel immédiat au 144
2. Réanimation précoce
3. Défibrillation précoce
4. Arrivée des secours, prise en charge médicale pré-hospitalière professionnelle
5. Prise en charge hospitalière spécifique

En 2014, dans le Jura seules 20% des victimes d'un arrêt cardio-respiratoire ont bénéficié d'une aide avant l'arrivée des secours professionnels. Dans les autres cas, aucune mesure de réanimation n'a été mise en œuvre sur le lieu de l'arrêt cardiaque. Or, chaque minute passée sans soin diminue les chances de survie de 10%.

Chacun de nous peut potentiellement sauver une vie et lorsque l'on sait que plus de 70% des arrêts cardiaques surviennent à domicile, cette vie est souvent celle d'un proche. Il faut oser pratiquer ces gestes qui sauvent et pour oser, il faut avoir été informé.

Le Canton du Tessin, en partenariat avec la Fondation Ticino Cuore, est un pionnier de la prise en charge des arrêts cardio-respiratoires et est devenu une référence internationale. Le taux de survie y est passé de 14% en 2004 à 38% en 2013 grâce à un enseignement à large échelle des techniques de premiers secours, à une participation active de la population et à la mise en place d'un réseau de premiers répondants et de défibrillateurs. La coordination de toutes ces actions est optimisée par l'utilisation d'une application smartphone dès l'appel au 144.

Le Canton du Jura doit se donner les moyens d'améliorer la prise en charge des arrêts cardio-respiratoires. Une fondation inspirée du modèle tessinois est par ailleurs déjà active dans ce sens. L'objectif est accessible, l'implication de la population est gratifiante et motivante et une vie sauvée représente plus que n'importe quel bénéfice.

Pour atteindre cet objectif nous demandons au Gouvernement :

- de développer la formation de la population aux techniques de premiers secours, et ce dès la scolarité
- de créer un réseau de premiers répondants
- de mettre en place un réseau de défibrillateurs en nombre suffisant et accessibles en permanence
- enfin, de renforcer la coordination de toutes ces actions.

Delémont, le 26.10.2016

Pour le groupe socialiste

Katia Lehmann